

Henri Bourassa et la guerre sud-africaine

James I. W. Corcoran

Volume 18, numéro 3, décembre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302387ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302387ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Corcoran, J. I. W. (1964). Henri Bourassa et la guerre sud-africaine. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 18(3), 343–356.
<https://doi.org/10.7202/302387ar>

HENRI BOURASSA ET LA GUERRE SUD-AFRICAINE

INTRODUCTION

La fin du XIXe siècle a vu se mesurer, en Europe et en Amérique du Nord, deux idéologies dynamiques : le nationalisme et l'impérialisme. Au parlement d'Ottawa et dans la province de Québec, Henri Bourassa a analysé, dans ses écrits et ses discours, les points communs et les éléments d'opposition de ces deux forces.

L'Angleterre était alors un pays riche et puissant, qui présidait aux destinées d'un vaste empire composé de pays autonomes comme le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, et d'un nombre encore plus considérable de colonies dites de la couronne. Au sentiment national, en Angleterre, s'ajoutait, par réaction au nationalisme continental, le levier d'une idée impérialiste revigorée. Les anglophones de l'empire d'outre-mer répondaient à des degrés divers à ces deux forces par une association fondée sur les sentiments, l'origine ethnique et la langue. Ces facteurs culturels caractérisent plus le nationalisme que l'impérialisme ; cependant l'Angleterre se rendit compte qu'on pouvait les utiliser pour la promotion de la cause impériale. Mais si le nationalisme et l'impérialisme se confondirent facilement en Angleterre, la chose ne fut pas aussi facile dans les colonies autonomes, notamment au Canada. Pour la plupart des Canadiens de langue anglaise, un tel changement d'intérêt et de loyauté était relativement aisé, malgré les longues décennies de "Little England" et de "Little Canada". Les liens du sang demeuraient puissants et une nouvelle vague d'immigration anglaise vint encore les renforcer.¹ Mais, pour certains Canadiens anglais et

¹ Mason Wade, *The French Canadians, 1776-1945* (Toronto, 1956), 487.

pour un plus grand nombre de Canadiens français qui nourrissaient l'idée de voir leur pays agir de façon plus indépendante, l'impérialisme était une force historique d'opposition plutôt que d'aide. Henri Bourassa a pris place dans l'histoire canadienne parce qu'il fut le porte-parole par excellence du nationalisme canadien face aux empiètements de l'impérialisme britannique.

L'impérialisme constitue une force agissante pour la première fois au Canada lorsque le pays a envisagé, ou refusé d'envisager une participation directe à la guerre sud-africaine, en 1899. C'est cette participation directe qui est devenue le cheval de bataille de Bourassa dans son opposition initiale aux forces impérialistes au Canada et en Angleterre.

Bourassa a attaqué l'hystérie raciste de l'impérialisme-nationalisme britannique; comme Canadien français, il n'a pas préconisé, en contrepartie, un nationalisme canadien-français, mais plutôt un nationalisme canadien, fondé sur la communauté d'intérêts des deux races et sur l'acceptation des institutions britanniques. Quoique ce nationalisme ressemblât fort peu au nationalisme européen du XIXe siècle, il convenait admirablement aux problèmes canadiens, à l'époque comme aujourd'hui. Ce canadianisme large et complet fait appel à la raison et à des intérêts nationaux communs: sans exiger une seule langue et une seule culture, il n'opère pas, non plus, une fusion, mais reconnaît plutôt l'existence d'une dualité culturelle, raciale et linguistique et prévoit le développement du pays selon sa nature, ses besoins et ses intérêts.

Le nationalisme implique des éléments particularistes; l'impérialisme tente de subordonner ces éléments à une vision plus large. Il était alors inévitable que le dessein impérial, tôt ou tard, vînt en conflit avec le nationalisme canadien naissant. L'impérialisme britannique, fusion d'un nationalisme racial et culturel et d'un rêve impérial, déplaisait particulièrement au Canada français. A cet égard il est significatif que Bourassa, porte-parole du nationalisme canadien, soit d'origine française. Mais, ce qu'il est encore plus important de noter, c'est que son

opposition à l'impérialisme découle de la tradition libérale anglaise ; de la sorte, son nationalisme demeura toujours largement bi-culturel. Jamais, de façon explicite ou implicite, il ne servit de prétexte au séparatisme ou au provincialisme du Canada français.

*

* *

Henri Bourassa est né à Montréal le 1er septembre 1868, fils de Napoléon Bourassa, artiste et écrivain, et d'Azélie Papineau. Sa naissance le plaçait dans la classe cultivée de l'aristocratie du Canada français : il était le petit-fils de Louis-Joseph Papineau, chef de la députation canadienne-française et président de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, ce Papineau qui poussa la lutte en faveur des droits des siens jusqu'à la rébellion armée de 1837.

On confia Bourassa à un précepteur, Frédéric André qui, lui, avait été formé en France par les Jésuites. Le jeune Henri se passionna très tôt pour l'histoire ; à douze ans, il utilisa son argent de poche pour se procurer un exemplaire de *l'History of England* de Lingard. Catholique fervent tout au long de sa vie, Bourassa était très soumis à l'autorité du Saint-Siège. On peut le taxer d'ultramontanisme, si l'on pense à ses assertions multiples où il répète qu'acculé à un tel choix il ferait toujours passer l'Église avant son parti. Même en politique, il a insisté de façon caractéristique pour placer ses principes au-dessus de l'intérêt du parti. Le chanoine Groulx le décrit comme un "farouche individualiste",² ce qu'il a certainement été durant toute sa carrière politique. D'une lucidité de raisonnement bien française, il a appliqué son intelligence aux problèmes canadiens qui se présentaient à l'intérieur de la structure britannique du système des partis ; et son admiration de jeunesse pour les institutions britanniques, pour le libéralisme anglais et pour l'empire des "little Englanders" n'a jamais diminué. Il avait 21 ans lorsqu'il hérita d'un dixième de la seigneurie Papineau, à Montebello ; et, l'année suivante, il était élu maire du village. Dès

² Entrevue avec le chanoine Lionel Groulx, le 1er février 1963.

cette époque, l'on retrouve son nationalisme canadien, qui n'est pas fondé sur des questions de race ou de religion, mais sur le respect réciproque de deux cultures. Bourassa était fier, à juste titre, de sa culture française, mais son patriotisme canadien-français embrassait une vue plus large : celle d'un patriotisme canadien qui s'élèverait au-dessus des considérations linguistiques et religieuses. Il y avait, à Montebello, quatre familles anglaises et ces quatre familles comptaient douze enfants d'âge scolaire. Or la loi exigeait qu'il y eût quinze enfants avant l'établissement d'une école séparée. Bourassa favorisa l'instauration d'une école anglo-protestante et alla jusqu'à appliquer, à cet effet, tout l'argent payé en taxes scolaires par la communauté minoritaire.³

En 1893, Bourassa mit son éloquence au service du candidat libéral fédéral de sa circonscription. A peu près à cette époque, il devint propriétaire d'un petit journal, appelé le *Ralliement*, où il exprima sa conviction qu'il fallait faire passer l'Église avant le parti et avant la politique. Wilfrid Laurier⁴ s'étonna de voir un libéral convaincu être en même temps un ultramontain notoire et, plus tard, il devait résumer en une phrase lapidaire cette dualité en apparence contradictoire. "Bourassa, dira-t-il, est un monstre . . . c'est un castor rouge; je n'en ai jamais vu."⁵

Dans un discours prononcé à Papineauville, le 3 décembre 1895, Henri Bourassa annonça qu'il posait sa candidature, comme libéral, dans la nouvelle circonscription de Labelle, qui comprenait Papineauville et Montebello. Une victoire l'enverrait au Parlement d'Ottawa.

La grande question, à l'élection de 1896, était celle des écoles du Manitoba : la minorité franco-catholique de cette province recevrait-elle les sommes d'argent nécessaires au maintien des écoles séparées ? Le parti conservateur s'engageait à faire

³ Robert Rumilly, *Henri Bourassa* (Montréal, 1953).

⁴ Chef du parti libéral, premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

⁵ Rumilly, *Bourassa*, 27. Les ultramontains étaient appelés les "castors" et les libéraux les "rouges".

pression sur le gouvernement provincial afin d'obtenir justice pour la minorité. Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, préconisait la négociation : ainsi, on éviterait le précédent d'une ingérence du pouvoir central dans les affaires d'une province. Selon lui, une telle intrusion procurerait des avantages momentanés aux Français mais, plus tard, elle pourrait tourner à leur désavantage dans le Québec.

Malgré son ultramontanisme et malgré sa conviction de la justice de la cause française au Manitoba, Bourassa reconnut la valeur et l'importance de l'argument qui protégeait l'autonomie provinciale. Il se rallia à la position de Laurier, allant par là à l'encontre du clergé québécois qui incitait fortement l'électorat à supporter le parti conservateur. Mais la perspective de voir un Canadien français à la tête du pays l'emporta au Québec ; et la politique de Laurier — négocier avec la majorité manitobaine au lieu de faire pression sur elle — lui valut l'appui des libéraux des provinces anglaises. Dans Labelle, Bourassa était élu.

Il serait inexact de considérer l'adhésion de Bourassa au parti libéral comme le reniement de ses déclarations ultramontaines. Sa décision reflète plutôt sa conviction personnelle des dangers et des avantages futurs de la politique d'intervention provinciale dans les domaines réservés aux provinces, son souci de conserver sa culture française de même que son adhésion authentique au libéralisme anglais du XIX^e siècle. Son libéralisme, d'ailleurs, se manifeste de deux façons dans cette question des écoles manitobaines. Premièrement, il adhère au principe de décentralisation et d'autonomie provinciale. Deuxièmement, il favorise la discussion et l'entente plutôt que l'argument de force. Ce sont ces deux principes du libéralisme que Bourassa appliquera lors du débat sur la guerre sud-africaine. Il se tourne vers ce qu'il juge le véritable principe libéral de décentralisation dans son contexte impérial, c'est-à-dire qu'il est partisan de l'autonomie nationale par opposition à la fédération impériale. Il condamne également le gouvernement Laurier qui fait fi du principe d'entente dans cette question sud-africaine.

Or, l'attitude que j'ai prise sur la question scolaire du Manitoba est celle-là même que je tiens sur la question sud-africaine; et je regrette profondément que le gouvernement libéral en proclamant le principe de la conciliation et de l'arbitrage, lorsque les droits de sujets britanniques sont attaqués au pays, fasse usage de son pouvoir et de son influence, et demande à la Chambre de voter un crédit, pour arracher par la force des armes certains droits qui ne sont certainement pas aussi bien consacrés en droit et en fait, que l'étaient ceux de la minorité du Manitoba. Donc, quand j'affirme que cette guerre est injuste, je demeure conséquent avec moi-même et avec les principes du vrai libéralisme, principes que j'ai proclamés au cours de la campagne électorale de 1896.⁶

Même s'il avait reçu l'investiture du parti, Bourassa avait clairement établi, au cours de sa campagne, qu'il ne s'engageait pas à appuyer de son vote la politique libérale sur n'importe quel problème. Il refusa l'assistance pécuniaire du parti, laissant entendre aux organisateurs qu'il disposait des fonds nécessaires. Le fait qu'il ne se soumettait pas à la discipline du parti impliquait que Bourassa possédait également ses propres idées. Dans quelques années, cet individualisme remarquable allait devenir réalité lorsque Bourassa dirigea ses premières attaques contre Laurier au sujet de la participation du Canada à la guerre sud-africaine.

Laurier accueillit Bourassa et l'associa à Israël Tarte, ministre des Travaux publics, dans les négociations en vue du règlement de la question scolaire manitobaine. Bourassa était un ami intime et un disciple politique du premier ministre. Laurier écrivant à Bourassa, avant octobre 1899, l'appelle toujours "Mon cher Henri"; après sa démission, il deviendra cependant "Mon cher Bourassa".

En 1897, à 28 ans, Henri Bourassa, protégé par Laurier, voyait s'ouvrir devant lui une brillante carrière au sein du parti libéral. Qu'on l'associe à Tarte, le stratège largement

⁶ Discours de Bourassa, *Débats de la Chambre des Communes* (13 février 1900), 1: 386.

responsable de la victoire de 1896, représentait bien une marque de la confiance qu'on lui témoignait et des espoirs qu'on fondait sur lui. A cette époque — comme d'ailleurs pendant toute sa vie — Bourassa lisait avec avidité : il fréquentait la bibliothèque du Parlement, il poursuivait ses études sur l'histoire, les lois et les institutions anglaises, il se familiarisait avec les journaux du pays et de l'empire.

La période précédant le jubilé de 1897 fut le calme avant la tempête d'impérialisme qui devait ravager l'empire, balayant les forces de la raison et de l'intérêt du pays. Depuis 1867, un certain nationalisme montait lentement au Canada, mais l'on peut faire débiter le nouvel impérialisme britannique du 24 juin 1872, date du discours de Disraëli au Crystal Palace. Au Canada, cependant, il connut une croissance lente. Toutefois, vers la fin du siècle, plusieurs des Canadiens les plus riches et les plus influents avaient reçu des décorations de Londres et, avec le titre, ils se firent insuffler la conviction — nouvelle ou renforcée — de la justesse de ce mouvement visant à la fédération impériale. Ainsi, quand survint la guerre sud-africaine, ce fut le *Star* de Montréal, propriété de Hugh Graham créé lord Atholstan, qui adopta l'attitude la plus "jingoïste; et ce fut lord Strathcona, haut commissaire canadien à Londres, qui leva à ses frais trois escadrons de cavalerie, les "Strathcona Horse", pour aller combattre les Boers.

Le jubilé de 1897 réunit les premiers ministres de toutes les colonies autonomes. On donna d'innombrables réceptions en leur honneur, on les convia à de multiples dîners officiels, on les photographia encadrant le Secrétaire d'État aux colonies, Joseph Chamberlain, qui nourrissait un nouveau rêve impérial. Wilfrid Laurier devint sir Wilfrid Laurier. Sa distinction et son port aristocratique avaient conquis Londres, et lui-même, flatté de l'accueil qu'on lui avait ménagé, avait prononcé certaines paroles prophétiques au banquet de l'Imperial Institute, le 18 juin 1897.

Lord Landsdowne a parlé du jour où l'empire pourrait se trouver en danger. L'Angleterre, toujours, a

prouvé qu'elle pouvait mener à bien ses combats; mais s'il arrivait qu'elle fût en danger, que résonnent alors les trompettes et que s'allument les phares sur les collines; et les colonies feront tout ce qu'elles pourront, même si ce n'est pas considérable, pour lui venir en aide.⁷

C'était là une concession bien bénigne aux pressions impérialistes, avouées ou dissimulées, partie intégrante du jubilé. En réalité, on n'en était pas à la fédération impériale; il s'agissait d'un discours d'après-dîner. Et Laurier, dans une conversation avec Chamberlain, lui avait d'ailleurs déclaré que l'Angleterre ne pouvait compter sur des troupes canadiennes.⁸

Maintenant, le Canada faisait face à un problème plus aigu que celui posé par la présence d'impérialistes canadiens décorés. Peu après les fêtes de 1897,

la note à payer pour la profession de foi impérialiste de Laurier lors du jubilé fut bientôt présentée. Malgré ses méthodes d'hommes d'affaires, Chamberlain était un impérialiste émotif, gouverné davantage par les sentiments que par l'intérêt. Son orgueil de race et son sens de la mission britannique le menèrent sur la voie de l'expansion jusqu'à ce que la guerre d'Afrique du Sud devînt inévitable. Entre temps, il avait doucement préparé la voie de la participation canadienne à la défense impériale par la nomination, en 1898, de lord Minto au poste de gouverneur général et celle du major général Edward Hutton au poste de commandant de la milice canadienne.⁹

Les deux hommes étaient remarquables.

... Minto fit peu de cas de la tradition constitutionnelle établie par Elgin et suivie par tous ses successeurs et Hutton se vante d'avoir renversé un ministère en Australie et, au milieu de sa Cour minuscule et mesquine de Rideau Hall, il déclare être prêt

⁷ Henri Bourassa, troisième conférence de ses *Mémoires*, Papiers Bourassa, 56.

⁸ Bourassa, *op. cit.*, 62.

⁹ Mason Wade, éd. française, 518.

à répéter le même exploit au Canada. Bourassa affirma que "c'était afin d'extorquer aux colonies, dans un moment où la voix de la raison était étouffée par l'orgueil et les passions, le tribut du sang jusque-là refusé, que M. Chamberlain avait déclenché la guerre sud-africaine."¹⁰

Bourassa, dans un discours à la Chambre des Communes, cite le gouverneur-général :

Ce régiment est la première offrande que le Canada fait à la grande cause impériale. C'est une nouvelle orientation et l'avenir réserve de grandes choses. La manifestation actuelle d'union impériale est plus expressive qu'une constitution écrite ne saurait l'être. L'envoi de ces troupes peut faire surgir la question de la fédération impériale; il n'y a pas lieu pour lui de discuter cette question. Il s'est toujours opposé aux constitutions écrites. Il préfère s'appuyer sur les sentiments du cœur.¹¹

Bourassa rappela, dans son discours, que le Canada possédait une constitution, que cette constitution lui garantissait son autonomie, et que l'office du gouverneur général, comme la couronne elle-même, devait dépasser la politique. Et voilà que ce gouverneur général, malgré la constitution, attise les sentiments impérialistes. Bourassa prit ensuite à partie le *Star*, dont la campagne de septembre 1899 pour envoyer un contingent canadien en Afrique du Sud était "inspiré par Lord Minto et dirigé par le général Hutton. Dans les milieux bien informés, dit-il, les voyages de M. Graham à Ottawa sont secrets de polichinelle."¹² Ainsi, impérialistes canadiens et représentants de la couronne se concertaient pour modifier les relations établies entre le Canada et la mère-patrie.

Le 8 février 1900, à la demande du premier ministre du Canada, le major général Hutton était relevé de son poste de commandant de la milice parce qu'il était intervenu en matière de politique canadienne.

¹⁰ Mason Wade, éd. française, 547.

¹¹ *Débats de la Chambre des Communes*, 13 mars 1900, I: 1794.

¹² Wade, 504.

Le 11 octobre 1898, sir Wilfrid nomma Bourassa secrétaire de la délégation canadienne de trois membres qui devait discuter, avec des représentants des gouvernements anglais et américain, les questions en litige entre le Canada et les États-Unis. Il assista aux réunions tenues à Québec puis se rendit à Washington où siégea la commission, du 7 novembre 1898 au 21 février 1899. Entre autres problèmes, on discuta celui des frontières de l'Alaska, auxquelles la découverte de gisements d'or au Yukon avait encore donné plus d'importance. Le litige impliquait l'accès aux côtes du Yukon. A l'arrière-plan, il y avait la crise du Vénézuéla où Anglais et Américains en étaient venus à un cheveu du conflit armé. L'Angleterre, soucieuse de se gagner la bonne volonté des Américains, pouvait difficilement faire prévaloir les intérêts du Canada. De la sorte, la commission se sépara sans avoir rien décidé. Évoquant plus tard cette expérience, Bourassa fit la remarque suivante : "Si nous n'avons pas été traité mieux et de façon plus équitable, la responsabilité en incombe entièrement au gouvernement britannique."¹³ A l'époque qui nous occupe — avant la guerre sud-africaine — Bourassa en était venu à la conclusion que les intérêts de la métropole n'étaient pas identiques à ceux des colonies et qu'il semblait bien que la mère-patrie reçut toujours le bénéfice du doute. Cet incident a pu servir à cristalliser, chez Bourassa, le sens d'une identité canadienne et d'intérêts canadiens particuliers. Car l'on était en présence d'une question où Canadiens d'origine anglaise et d'origine française pouvaient poursuivre un même objectif. Bourassa devait, au cours de sa carrière, rappeler fréquemment l'expérience de cette commission pour inciter le Canada à adopter une politique foncièrement nationale : cette politique maintiendrait les liens avec la Grande-Bretagne, mais ne laisserait pas ces liens desservir les intérêts économiques, militaires ou politiques du jeune pays.

En juillet 1899, bien avant le début des hostilités en Afrique, Laurier présenta aux Communes une motion de sympathie envers l'Angleterre. Les circonstances qui entourent cette motion, sa

¹³ Dans un discours à la Chambre des Communes, le 28 mars 1901. Rumilly, *Bourassa*, 50.

présentation et même sa rédaction, révèlent l'influence occulte de Chamberlain et de Cecil Rhodes en vue d'amener le Canada à participer militairement au conflit.¹⁴

Bourassa brosse un tableau sommaire de ces événements :

Chamberlain avait dépêché des ambassadeurs dans toutes les colonies de l'empire. Officiellement, ils n'avaient pas le titre d'ambassadeurs, mais de délégués. Le délégué au Canada était un certain monsieur Allen, employé de la South African Chartered Company: il était porteur d'une lettre de Cecil Rhodes et d'une autre de Chamberlain, ministre de la Couronne.

On était aux derniers jours de la session. Il faisait chaud et j'étais fatigué. Au lieu de passer la fin de semaine à Ottawa, je suis allé passer le dimanche avec mon ami Carroll.¹⁵

Le lundi, 31 juillet 1899, Laurier présenta sa motion. La surprise fut complète. Bourassa et plusieurs députés canadiens-français étaient absents. La motion — appuyée par sir Charles Tupper, chef de l'opposition, adoptée à l'unanimité — ressemblait étrangement, remarqua Bourassa, aux motions adoptées en Australie.

¹⁴ Les deux lettres suivantes, tirées de la collection Goldwin Smith, démontrent bien l'illégalité de la procédure suivie. A noter: Goldwin Smith était un des libéraux anglais les plus importants de son époque, mais résidait depuis longtemps au Canada. Son journal, *The Weekly Sun*, appuya la cause des Boers tout au long du conflit. J. A. Merriman, lui, était premier ministre de la Colonie du Cap.

- a) "Il n'est pas certain que Sir Wilfrid Laurier eût proposé cette motion de son plein gré... Il craignait probablement les menées de l'opposition." Smith à Merriman, 12 septembre 1899.
- b) "Vous aviez raison en ce qui touche l'émissaire dépêché ici pour contrecarrer votre politique. L'homme que vous mentionniez... a convaincu Sir Wilfrid Laurier de présenter la motion, le menaçant s'il refusait, de la faire présenter par un membre de l'opposition. Sir Wilfrid aurait dû dire à l'individu de s'occuper de ses affaires; mais enfin, Sir Wilfrid est un politicien." [Il semble que le personnage en question est le certain "Allen" dont parle Bourassa.]

Le même au même, 19 septembre 1899.

Goldwin Smith's Correspondence, Arnold Haultain (ed.) (New York, 1913), 328-29.

¹⁵ Bourassa, troisième conférence, 58.

1 — Il est résolu : que cette Chambre a appris avec regret les difficultés qui sont survenues au Transvaal, *colonie dont Sa Majesté est suzeraine*, à cause du refus d'accorder aux sujets de Sa Majesté établis dans cette région une participation adéquate au gouvernement de la dite colonie ;

2 — Il est résolu : que cette Chambre a appris avec encore plus de regret que l'état de choses existant dans cette colonie a dégénéré en une oppression intolérable et a causé une excitation grave et dangereuse chez plusieurs catégories de sujets de Sa Majesté dans ses possessions sud-africaines ;

3 — Il est résolu : que cette Chambre, représentant une population qui a largement réussi, en adoptant le principe de concéder des droits politiques égaux à chaque secteur de la population, à faire l'harmonie parmi des gens étrangers les uns aux autres et à produire une satisfaction générale vis-à-vis l'actuelle forme de gouvernement, *désire exprimer sa sympathie envers les autorités impériales de Sa Majesté dans leurs efforts* pour que les sujets de Sa Majesté, qui se sont établis au Transvaal, obtiennent telles mesures de justice et de reconnaissance politique qu'il sera jugé nécessaire pour leur procurer entière possession de leurs droits et libertés.¹⁶

Bourassa demanda à Laurier pourquoi il avait présenté une telle motion sans avis préalable.

“Qu'aviez-vous en tête en présentant d'urgence cette motion . . . et un lundi matin ?” Il esquissa son petit sourire ironique : “Je voulais tirer parti de l'absence des conservateurs du Québec. Oui . . . le dénommé Allen m'a laissé entendre qu'une telle motion impressionnerait favorablement le gouvernement du Transvaal.” Je répondis : “Le vieux Kruger n'a probablement jamais entendu parler du Canada. Ce bout de papier ne parviendra jamais à Prétoria. Chamberlain va le garder dans ses dossiers pour l'utiliser quand la guerre va commencer.”¹⁷

¹⁶ Henri Bourassa, *Great Britain and Canada* (Montréal, 1902), appendice, xxxiii. Les soulignés sont de Bourassa.

¹⁷ Bourassa, troisième conférence, 59-60.

Il faut noter que Bourassa contestait fortement l'argument de suzeraineté, quoiqu'il n'en fit pas une question de principe. De longues recherches historiques l'amènèrent à avancer une argumentation étoffée pour prouver que cette suzeraineté réclamée était très imparfaitement établie.

L'honorable député qui m'a précédé... a parlé des Boers comme étant en révolte contre l'Angleterre... et luttant contre leur souveraine... Après que l'Angleterre eût pris possession de la colonie du Cap et avant qu'elle n'eût conquis par ses capitalistes et par ses missionnaires, ces pays nouveaux décrits par l'honorable député: le Bechuanaland, le Basutoland, la Rhodésie et autres nouvelles colonies — le gouvernement anglais reconnut l'indépendance absolue des républiques Sud-africaines appelées le Transvaal et l'Etat Libre d'Orange. Avant que le drapeau anglais eût été planté au nord de la colonie du Cap, une convention fut signée, le 17 janvier 1852, par le Haut-Commissaire de Sa Majesté et par les représentants des immigrants boers, reconnaissant que les immigrants qui avaient traversé la rivière Vaal, "avaient droit d'administrer leurs propres affaires et de se gouverner sans aucune intervention de la part du gouvernement de Sa Majesté"... qu'il suffise de dire que, de 1852 à 1877, il a été signé trois ou quatre traités entre l'Angleterre et la République du Transvaal, et que, par conséquent, jusqu'en 1877, le gouvernement anglais a reconnu la complète souveraineté du Transvaal. Le 1er avril 1877, à la suite de querelles survenues entre les Boers et les indigènes, sir Theophilus Shepstone réclama le Transvaal à titre de colonie anglaise. La chambre se souvient encore des événements subséquents: la guerre de 1881, Majuba Hill et la paix signée par les représentants du cabinet Gladstone... Comme on le sait, en 1881, après Majuba Hill — abstraction faite de ce que l'on peut penser de la politique alors poursuivie par le gouvernement anglais — il intervint une convention entre les représentants de l'Angleterre et ceux du Transvaal, convention qui reconnaissait l'indépendance de la République Sud-africaine sous la suzeraineté de Sa Majesté. Il fut porté à cette convention plusieurs articles donnant effet

à cette suzeraineté... puis une nouvelle convention fut signée le 3 mars 1884. On rétablit l'ancien nom de la République Sud-africaine et la suzeraineté de Sa Majesté fut abolie. Tous les articles qui, dans la convention de 1881, sanctionnaient cette suzeraineté, disparurent de la convention de 1884 et la seule restriction apportée à la souveraineté absolue de la république fut son inhabileté à conclure des traités avec les puissances étrangères sans la sanction de l'Angleterre...¹⁸

(à suivre)

JAMES I. W. CORCORAN
(Traduction de MARC LA TERREUR)

¹⁸ Discours de Bourassa, le 13 février 1900, *Débats*... 1: 379-384.